



46 rue Jules Lefebvre BP 90429  
80 004 Amiens Cedex 1  
☎ 03. 22.89.66.40  
📧 03.22.95.16.81  
@ : adantin@somme.fff.fr

## COMMISSION FEMININE

### DETECTION DES JOEUSES U13 FEMININE

**LIEU : Ailly Sur Somme**

**DATE : Mercredi 16 octobre 2019**

**HORAIRE : 13h45 à 16h00**

### JOEUSES U13 F CONVOQUEES

Club(nom)	Nom Prénom
ABBEVILLE A.S. MENCHECOURT	GERVOIS MATHILDE - HOIN LOUNA
FR AILLY S/NOYE	JONVILLE LEA - MOLON OLIVIA
F. C. AILLY SUR SOMME	PERRIER PAULINE
USOAAS	FROMENTIN CAMILLE - VERBRUGGHE CONSTANCE - TELLIER INES
AMIENS SC FOOTBALL	BOURGOIS ANAIS - PICARD MANON - BACHA LOUANE - NGUYEN VALENTINE POUGARY MAIWENN - ALLART ALICIA - BEAUNEE LAURA - SENO INES - FOUDA AHMADOU MESSINA - CAUWET MAELYS - THOMAS MARGOT
F.C. PORTO AMIENS	ODELOT SERVANE - BROCHE LEA - MAGNIEZ LOLA
U.S. BETHENCOURT S/MER	VAN KEER LEONIE
SPORTING CLUB CAYOLAIS	DENEUX LORINE - BOULANGER CARLIER MINDY - LECAT AMELIE
AAE CHAULNES	BAIL CASSANDRA - SARTI LEA
CONTY LOEUILLY SP.C.	LIGNIER JULIETTE – HENNEQUIN CASSANDRA
U.S. CORBIE	DANNEAU JULIA - POURCHEZ CAMILLE
R.C. DOULLENS	BOUCHER CELIA - TADJER INASS
U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE	ALLEN CANDICE
A.S. GAMACHES	WAYER ANGELE
U.S. LIGNIERES CHATELAIN	NOBLECOURT LAURYNE - SPITAELS ALYCIA - PINGUET MAELYS
E.S. CHEMINOTS LONGUEAU	KMIECIAK ZEROUALI ANYA
U.S. MARCELCAVE	NIARQUIN LAURA
F.C. MAREUIL CAUBERT	PILLET CLELIA - GAUDRY GWENDOLINE
J.S. DE MIANNAY ML	GUILBAUT LAURINE
F.C. OISEMONT	TARATTE FLORINE
POIX BLANGY CROIXRAULT F.C.	RIPPE JULIETTE
S.C. PONT REMY	DUPLOUY CANDICE
A.S. QUERRIEU	BENOIT OCEANE
U.S. SAILLY SAILLISEL	THERLIER TRACY
A.S.L. SAVEUSE	VIDAL LAURENT OCEANE
S.C. ST BLIMONT	BOCQUET MANON
F.C. LA CENTULOISE	LALOU MANON - TAVERNIER LOU ANNE - CORDONNIER DEVIMES NESSA FUSILLIER JULIE - RIJ ALICE - TRANQUILLE MARIE - BONVALET CIARA
F.C. ST VALERY BAIE	PECQUERY NOEMIE - CHAMOIN CANDICE - DOUCHET MARGOT -
AS TALMAS	DHAUSSY LISON - DHAUSSY RACHEL

<b>ENCADREMENT</b>	Commission Féminine
--------------------	---------------------

**En cas d'indisponibilité, prévenir Angélique DANTIN ([adantin@somme.fff.fr](mailto:adantin@somme.fff.fr) / 03 22 89 80 20 / 06 79 46 75 18)**

**Destinataires** : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, M. Glavieux (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

**ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :**

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

<b>CHAQUE JOUEUSE DEVRA SE MUNIR :</b>	
• de l'équipement sportif de son club d'origine	• Fiche individuelle
• de chaussures adaptées en fonction des terrains	• de son nécessaire de toilette
• d'un vêtement de pluie	